

## Plan d'action 2026-2027

Au cours de la dernière année, votre équipe syndicale APTS Centre-Sud a vécu de nombreux changements. Cela a apporté de nouveaux visages, de nouvelles idées et quelques constats.

Ainsi, le syndicalisme est à la croisée des chemins. Les attaques contre le modèle syndical québécois se multiplient. La liberté d'association et la démocratie syndicale (PL-3/Loi 4), les libertés individuelles (PL-9/Loi 21)) et les droits en santé et sécurité (PL-101/Loi 28) sont toutes remises en question.

Le gouvernement demande aux syndicats d'arrêter de déranger et d'adhérer au statu quo. Il est de notre avis que les attaques antisyndicales nuisent à nos membres, à nos services publics et à nos conditions de travail. Dans ce contexte, nous devons nous adapter et moderniser nos façons de faire.

En 2026-2027, votre équipe syndicale s'engage à :

- **Stabiliser et consolider l'équipe syndicale**, afin de bâtir une base collective forte, représentative et capable de mener activement les luttes actuelles et à venir.
- **Diversifier et multiplier nos points de contact avec vous**, en misant sur des espaces accessibles, inclusifs et mobilisateurs (actions de mobilisation, formations politiques et syndicales, dîners-causeries, colloques, tournées sur les lieux de travail). Ces espaces visent à favoriser la prise de parole, le partage de vos expériences et la construction d'un mouvement syndical solidaire.
- **Accroître la politisation de nos dossiers**, c'est-à-dire de passer du cas individuel au problème collectif, de passer du simple traitement juridique au rapport de force et donner une portée mobilisatrice aux dossiers qui vous concernent.
- **Renforcer les liens intersyndicaux et les alliances avec le milieu communautaire et la société civile, notamment en révisant la politique de don.** Convaincu·e·s que nos luttes sont communes, nous souhaitons poursuivre nos échanges avec nos partenaires, enraciner les alliances et favoriser les actions communes.

À la sortie de cet exercice annuel et pour les années à venir, nous souhaitons vous présenter un syndicat engagé, à votre image, qui défend vos intérêts individuels et collectifs et dont vous pourrez être fiers.

## **Objectifs sociopolitiques :**

1. Renforcer le lien collectif et le sentiment d'appartenance entre les membres et leur équipe syndicale.
2. Informer, sensibiliser et développer la compréhension des enjeux sociopolitiques qui touchent nos membres.
3. Favoriser le passage de la prise de conscience à l'action collective, en transformant les enjeux vécus en leviers de mobilisation.

## **Éducation et vie syndicales :**

1. Valoriser les professions et les directions par des initiatives de promotion ciblées.
2. Déployer des espaces d'échange et de réflexion.
3. Offrir des outils d'information et de formation accessibles sur les droits au travail et les enjeux sociopolitiques.

## **Mobilisation :**

1. Consolider et élargir le réseau d'agent-e-s de liaison, en assurant une présence minimale par site et un suivi actif.
2. Mettre en place des activités de mobilisation et de formation pour les agent-e-s de liaison et les membres.
3. Initier et soutenir des actions collectives en lien avec les enjeux identifiés, notamment en collaboration avec des groupes communautaires et des coalitions.

## **Communication :**

1. Accroître la visibilité syndicale par une utilisation optimale des plateformes numériques pertinentes.
2. Produire et diffuser du contenu clair, vulgarisé et mobilisateur sur les droits et les enjeux touchant les membres.
3. Développer et entretenir des partenariats avec des acteurs communautaires et médiatiques alignés sur les valeurs de l'APTS.

## **Objectifs relations de travail et santé et sécurité au travail (RT & SST)**

1. Clarifier et structurer les canaux de communication avec l'employeur.
2. Consolider les pratiques internes en RT-SST afin d'assurer un service cohérent et efficace aux membres.
3. Poursuivre les travaux liés aux changements législatifs affectant le réseau de la santé et des services sociaux.

### Relations de travail :

1. Assurer une vigie et une analyse continue des transformations organisationnelles, notamment celles liées à l'Agence Santé Québec.
2. Déployer des standards de pratique pour le traitement des demandes et le suivi des dossiers.
3. Renforcer la collaboration avec le volet sociopolitique pour soutenir la compréhension et la diffusion des droits issus de la convention collective.

### Santé et sécurité au travail :

1. Poursuivre les démarches de négociation, en intersyndical et avec l'employeur, pour la mise en œuvre de la LMRSSST (Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail).
2. Clarifier des modalités de suivis des dossiers de risques psychosociaux, climats d'équipe, et surcharge de travail en collaboration avec le secteur des relations de travail.
3. Établir les balises de partenariat auprès des RSS (représentant·e santé et en sécurité) et le service de la prévention.